

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonce de 10 lignes... 20 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis
contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 19 FÉVRIER

Chronique générale.

Comme nous le pressentions, le gouver-
nement s'oppose à la prise en considération
de la proposition de loi tendant à l'expul-
sion des princes. Le gouvernement doit dé-
clarer aujourd'hui à la commission que sur
ce point son initiative doit rester entière et
qu'elle serait diminuée par la prise en con-
sidération de la proposition de MM. Duché
et Crozet-Fournayron.

Par contre, le gouvernement déclarera à
la commission qu'il est disposé à se rallier à
toute autre proposition délimitant nettement
les pouvoirs dont il pourrait user dans le
cas où les membres des familles ayant régné
en France commettraient des actes de na-
ture à compromettre la tranquillité du pays.

ENCORE L'EXPOSITION DE 1889.

Une certaine agitation se produit dans le
monde parlementaire entre les partisans et
les adversaires de l'Exposition universelle de
1889. On croit qu'une interpellation sera
adressée au gouvernement ces jours-ci à ce
sujet.

On parle même dans les couloirs d'orga-
niser à Paris un service de pétitionnement
pour que l'Exposition ne soit pas ajournée,
et que les grands travaux auxquels elle doit
donner lieu soient commencés le plus tôt
possible.

M. Lockroy s'est vivement défendu dans
les couloirs de la Chambre de vouloir être
hostile à l'Exposition. Il a déclaré que l'on
continuait toujours à son ministère les tra-
vaux préparatoires.

On lit dans le Petit Journal :

« La démarche inconsidérée du gouverne-
ment français auprès des gouvernements
étrangers, démarche qui ressemble à une
demande de permission d'écolier, a surpris

tout le monde, au point qu'on a la convic-
tion que le ministre des affaires étrangères
a été induit traitreusement en erreur par le
personnage néfaste qui est parvenu à tout
empêcher depuis qu'on l'a mis à l'écart
pour obéir à la réprobation publique.

« S'il en est ainsi, comme tout porte à le
croire, si M. de Freycinet s'est laissé influen-
cer, il a commis une faute qui rend sa si-
tuation très-difficile. »

LE TRAITÉ DE MADAGASCAR.

Il n'y a rien de plus étonnant que les
explications données avant-hier par M. de
Freycinet à la commission chargée d'exami-
ner ce traité.

Nous sommes roulés sur tous les points
par le gouvernement howa qui a pris tous
les avantages et ne nous en laisse aucun.

— Comment ferons-nous, a demandé un
commissaire, si des difficultés s'élèvent, soit
intérieures, soit extérieures?

— Nous tâcherons de nous en tirer, a
répondit M. de Freycinet, par l'influence
morale.

— Et le point de vue douanier?
— Nous n'avons aucun droit d'empê-
cher les Howas d'imposer des tarifs à leur
fantaisie.

— Et le droit de propriété?

— Nous ne l'avons pas.

— Les Anglais l'ont-ils?

— Je n'en sais rien.

— Croyez-vous les Howas sincères?

— Je crois que oui.

— Quelles sont les ressources du protec-
torat? (Il est bon de faire remarquer que le
mot protectorat a d'ailleurs été effacé du tra-
ité, sur la demande des Howas.)

— Il n'y en a pas. Elles seront prélevées
sur le budget du ministère des affaires étran-
gères et s'élèveront à 300,000 fr.

Et le ministre termine en disant que, s'il
a accepté un traité aussi défectueux, c'est
pour ne pas demander de nouveaux sacri-
fices aux Chambres.

Quel diplomate que ce Freycinet! Quel
grand citoyen!

Comme c'est bien le même ministre qui,
pour ne pas demander de sacrifices aux
Chambres, laissa bombarder Alexandrie
par les Anglais et ruiner la prédominance
française en Egypte.

Le traité de Madagascar, au fond, est en-
core une reculade pour nous et une victoire
pour le commerce anglais.

Le préfet de la Corse a télégraphié qu'en
raison du faible écart des voix, on ne pourra
être fixé qu'après le travail de la commis-
sion de recensement sur le point de savoir
si M. Gavini est élu ou s'il y a ballottage
pour le quatrième siège.

POÉSIE DU JOUR.

Le Cri du Peuple publie les vers suivants
sous ce titre: Les Quatre.

Où, les riches sont dans leur rôle;
Mais aujourd'hui, plaidant pour nous,
Nos quatre élus ont la parole.
Et traduisent notre courroux.
Il faudra bien que l'on y passe,
Le peuple est entré dans la place...
— Messieurs, vous êtes avertis:
Les « Quatre » feront des petits.

« Tout est pour le mieux en ce monde »,
Disent ce tas de députés;
Mais, au dehors, l'orage gronde,
Prêt à crever de tous côtés.
La famine devient hardie,
Partout s'allume l'incendie...
Messieurs, vous êtes avertis:
Les « Quatre » feront des petits.

L'horizon est gros de menaces:
Bientôt l'on verra, par milliers,
Fondre, sur les patrons rapaces,
Ceux des champs et des ateliers.
Il faudra peut-être en décroûtre:
Ça commence à sentir la poudre!...
— Messieurs, vous êtes avertis:
Les « Quatre » feront des petits.

Voilà qui peut se passer de commentai-
res.

LE RALLYE-SÉNAT.

Le nouveau travail, fruit des veilles de
M. Boulanger, annoncé déjà il y a huit
jours, vient d'être envoyé à MM. les chefs
de corps. M. Boulanger, dans une note as-
sez longue, les engage à restreindre sinon
encore à supprimer tout à fait les autorisa-
tions de rallye-paper et chasses à courre
qu'ils donnaient à leurs officiers, ces exerci-
ces lui paraissant « inutiles au point de vue
militaire ». Inutiles pour la cavalerie des
exercices qui forment le cavalier et le cheval!

C'est un comble, et M. Boulanger nous
rappelle ce colonel légendaire qui répondait
à certains reproches d'un général inspec-
teur: « Cependant, mon général, mes che-
vaux sont bons, voyez comme ils sont
gras! » — « Oui, bons à tuer », répondit
le général. En fait, que va-t-il advenir de la
fournée de circulaires Boulanger? C'est que
les officiers riches qui peuvent se payer et
entretenir des chevaux de luxe continueront
à courir chasses et rallyes, tandis que les of-
ficiers pauvres qui n'ont que leurs chevaux
d'armes seront privés de ces amusements
qui constituent au point de vue militaire
d'excellents exercices pour la cavalerie.

La mesure, on le voit, est essentiellement
démocratique!

Et tout cela parce que M. Wilson a été
obligé de courir seul avec ses domestiques
et son coiffeur le rallye-paper qu'il avait or-
ganisé à Chenonceaux! Ce que c'est qu'un
rallye-paper rentré.

On affirme que les électeurs républicains
de Seine-et-Oise, émerveillés des hautes ca-
pacités de M. Boulanger, veulent lui offrir
la succession sénatoriale de M. Gilbert-Bou-
cher. M. Farre a bien été sénateur pour
avoir supprimé les tambours qui exaspé-
raient M. Grévy! M. Boulanger peut bien
avoir pareille fortune pour avoir supprimé
la retraite et les rallye-paper qui déplaisaient
à son gendre. Le rallye-paper devient pour
M. Boulanger un rallye-Sénat.

Par ce temps de République, plus qu'en
aucun autre, une échine souple est une for-
tune.

EDOUARD GRIMBLOT.

42 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Irkoutsk, décembre 18...

Le lendemain, dès les premières heures de la
matinée, toujours à la clarté des étoiles, nous nous
dirigeâmes vers la forteresse. De tous les districts
environnants venaient les exilés, et la terre,
blanche et congelée, craquait sous les traîneaux.
Oh! je vivrais cent ans que je ne pourrais oublier
cette marche matinale. C'est si triste une matinée
d'hiver dans le climat sibérien, surtout quand on
a la tête remplie des images ensoleillées de la
patrie; c'est si triste le ciel morne et les arbres
ployant sous la neige.

Tous les trois nous marchions en silence, écou-
tant nos cœurs où parlaient les souvenirs, lorsqu'à
mi-chemin je discernais une haute silhouette
enveloppée de fourrure. Elle s'avançait vers nous;
mais, avant que la main affectueuse ne se fût
tendue pour serrer les nôtres; avant que la voix
bien timbrée ne nous eût dit: « Voulez-vous me
permettre de vous accompagner? » j'avais reconnu
notre ami.

Maintenant, je marchais en avant à côté de
Serge. La lune s'était dégagée d'un léger nuage. A
travers les sapins poudrés à frimas, elle versait

devant nous sa pure et douce clarté. Nous allions,
plus légers, il me semble, et la nuit transparente
nous paraissait soudainement atténuée. Ce qui est
certain, c'est que la bise nous glaçait et nous
pénétrait moins. Nous parlions cœur à cœur,
toujours heureux de connaître nos plus intimes
pensées, nous disant simplement, franchement,
toutes nos impressions; nos joies fugitives et nos
tristesses si grandes.

La voix de notre ami s'attendrissait en me par-
lant de M^{me} Nariska, qui, là-bas, si loin, si loin, à
Paris, songeait à nous, sans doute, priait pour
nous. Et moi je lui répondais:

— Oui, Serge, je comprends votre peine; je
conçois tout ce que cet éloignement a pour vous
de pénible. Je le conçois d'autant mieux que, moi
aussi, je souffre beaucoup au sujet de ma mère.
N'êtes-vous pas effrayé de sa pâleur, inquiet de sa
toux incessante? Résistera-t-elle à ce rude climat?
N'a-t-elle pas aimé mon père à lui donner sa vie?
Oh! je vous en conjure, si je prie pour M^{me}
Nariska, priez aussi pour la comtesse de Rudzen.

Je parlais très-bas; car, à quelques pas en
arrière, elle nous suivait, chaudement enveloppée
dans sa pelisse doublée de zibeline, et languissam-
ment appuyée sur le bras de mon père.

Nous arrivâmes.

Devant nous s'abaissa le pont-levis. Nous lon-
geâmes la cour carrée, spacieuse et pleine de neige,

de longs corridors où suintait une humidité froide,
puis nous pénétrâmes dans la chapelle improvisée.

Malgré tous nos soins, qu'elle était misérable!

Quelques cierges brûlaient. Semblable à des
étoiles, ils se détachaient sur la sombre verdure
des sapins. Un Christ, les bras étendus, le côté
ouvert, tenait le milieu de l'autel. A ses pieds, un
enfant Jésus semblait doucement sommeiller sur
un pauvre lit de mousse.

Tous les déportés catholiques se tenaient debout,
immobiles; les hommes d'un côté, les femmes de
l'autre. On voyait là des vieillards voûtés et trem-
blants, dont les cheveux avaient blanchi dans les
durs travaux et les vertus patientes de toutes les
heures; et des détenus jeunes et robustes, dont la
fervente prière pouvait à peine adoucir le regard
farouche.

Les premiers communiantes étaient rangés près
de l'autel. On donc étaient la toilette de mousseli-
ne et le long voile qui flotte comme l'aile d'un
ange? J'avais été patée ainsi à Boroska... Mais, en
Sibirie, jamais de blanche parure; rien que des
vêtements grossiers. Et, pourtant, la vue de tous
ces jeunes enfants, pieux et recueillis, avait quel-
que chose de si touchant qu'en les regardant les
yeux se mouillaient.

Plus loin, les pauvres êtres voués à l'esclavage
attendaient le saint baptême. Ils entouraient le
poêle à la chaleur brûlante. C'étaient de tout petits

au front pur, aux joues roses, aux cheveux blonds
comme de la soie dorée et au sommeil innocent.

Ab! pauvres petits, dormez maintenant, dormez
dans les bras de vos mères; car, bientôt, sur
l'ordre du czar, on vous enlèvera à leur tendresse.
Bientôt on chargera vos faibles épaules de la livrée
pesante. Vous serez des serfs. On vous arrachera
à tout ce que vous connaissez, à tout ce que vous
aimez, pauvres êtres nés dans les chaînes, et vous
irez servir là-bas, bien loin, sur les bords de la
mer Blanche. Vous vivrez sur la flotte du czar,
pauvres petits marins, et vous oublierez votre
famille, votre patrie, tout, jusqu'à la religion
sainte peut-être!... Ah! si vous pouviez mourir!

Ils sommeillaient inconscients de la rude desti-
née qui les attend, ces nouveaux-nés. Tour à tour
le prêtre versa l'eau sainte sur leurs jeunes fronts;
puis il gravit les marches de l'autel, une petite
sonnette fut agitée, tous les exilés tombèrent à
genoux, et le sacrifice commença.

Oh! cette messe de Noël où Jésus venait, en
s'immolant comme il s'immola sur le Calvaire,
consoler ses enfants! Cette messe de Noël, qui
nous rappelait la sainte Pologne, la patrie, avec
quels sentiments d'amour et de reconnaissance
nous l'entendîmes, avec quelle foi nous répêta-
mes tous: « Credo! Credo! » Ce Credo, cette affir-
mation de notre foi, n'est-il pas notre suprême
espoir?

LA GARNISON D'EU

Il nous a paru intéressant de savoir quel accueil avait reçu, dans la ville d'Eu et au Tréport, le nouvel édit du ministre de la guerre, enjoignant à la petite garnison répartie entre ces deux points de déguerpir au plus vite pour cause de voisinage d'un château habité par un prince. Nous avons donc envoyé un de nos collaborateurs vers cette plage ordinairement paisible, et il nous écrit que rien ne saurait dépeindre l'exaspération de toute la population honnête et commerçante de ces deux villes.

On en jugera sans peine, lorsqu'on saura que le prêt versé aux soldats et dépensé sur place s'élève à 1,800 fr. tous les cinq jours, soit 431,400 fr. par an, et que la solde des officiers monte à 7,000 fr. par mois, soit 84,000 fr., d'où un total de plus de 245,000 francs par an, dont la majeure partie, sous toutes les formes de la vie matérielle d'une garnison, se répartit dans la ville et les villages environnants, sources nécessaires d'alimentation.

Si les Normands passent pour ne formuler que vaguement leur opinion en général, cette fois, ils n'hésitent point à s'emporter et à maudire la décision soudaine comme le nom de celui qui l'a dictée.

Un motif encore plus sérieux doit être ajouté à ceux qui sont invoqués pour blâmer la mesure. Ce n'est point par un caprice que, lors de la réorganisation de l'armée, une petite garnison a été replacée à Eu et au Tréport. C'est par ce simple motif que les casernes de Rouen ne sont point suffisantes pour loger les troupes du 3^e corps telles que la loi nouvelle les a faites et que l'on a très-naturellement utilisé d'excellents casernements construits à Eu, sous la monarchie de Juillet, et qui étaient vides et inhabitées. C'était une réparation dictée par un principe d'économie et de salubrité! Mais nos maîtres d'aujourd'hui ne s'attardent point à de pareilles vtilités!

Loin des pertes de temps qu'occasionne le service de place, la petite garnison d'Eu était tout entière aux exercices d'instruction. Un magnifique champ de tir de 500 mètres avait, dès l'origine, été patriotiquement donné par le comte de Paris à la garnison — ce champ de tir, très-praticable et parfaitement organisé, était situé dans le parc, clos lui-même, et nous connaissons peu de châtellains qui en feraient autant!

Comme on le voit, le commerce de la ville et la bonne instruction des troupes ont tout à gagner dans l'okase de M. Boulanger.

(Figaro.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 février.

Le marché des rentes françaises est à la hausse. Les mauvais plaisants de la Bourse prétendent que c'est le Panama qui remorque le 3 0/0. La vérité, c'est que l'on escompte l'effet du budget en équilibre.

Le 3 0/0 est à 82.40, l'amortissable à 84.65, le 4 1/2 0/0 à 109.90.

Le Crédit Foncier arrive à 1,345. Dans sa séance

Puis ce fut l'effort. Que de peines, que de douleurs n'avons-nous pas à joindre à la victime!

Et l'Agnus Dei!

« Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous. Agneau de Dieu! Agneau de Dieu! »

Au *Domine non sum dignus*, les enfants de la première communion s'avancèrent vers l'autel, les mains jointes. Lorsqu'ils eurent reçu le Sauveur, nous nous approchâmes à notre tour : des larmes silencieuses coulaient sur tous les visages.

Il faut être comme nous, exilés, privés durant de longs mois de la manne céleste pour en goûter toute la saveur. Et, tandis que, tour à tour, nous étions fortifiés par le pain mystique, une voix pure et d'un timbre admirable s'élevait derrière l'autel. Je la reconnus. C'était la voix de M^{lle} Vilérieff.

Le matin même, une fantaisie était entrée dans la tête blonde de la jeune Russe : assister à une messe catholique, voir les Polonais opprimés. Entièrement cachée par la verdure des sapins, elle se tenait assise devant sa harpe, écoutant son cœur, et son cœur lui inspirait des accents qui redoublaient notre émotion.

Elle chanta d'abord une mélodie si triste, si douloureuse! On eût dit les regrets déchirants que l'on murmure loin de la patrie; puis, soudain, la voix d'Olga devint vibrante, chaude, colorée, harmonieuse; elle faisait entendre un hymne de

du 17 février, le conseil a autorisé pour 4,326,500 francs de prêts hypothécaires et pour 5,731,390 de prêts communaux. Les obligations 1879 sont toujours très-recherchées. La petite épargne demande la Foncière 1885.

La Société Générale est ferme à 448.75. La Banque d'Escompte est bien tenue à 445. Le 5 0/0 italien monte à 97.85. Le Panama cote 470. C'est une occasion dont doivent profiter pour vendre les porteurs de titres. Le Crédit Lyonnais est très-offert. L'assemblée est convoquée pour le 6 mars. Le dividende sera bien de 15 fr., soit 25 0/0 de moins que l'année dernière.

Pas de changements pour les actions de chemins de fer.

Nouvelles militaires.

On se préoccupe beaucoup de la coiffure de l'infanterie au ministère de la guerre.

Il paraît qu'à la suite des dernières grandes manœuvres, où la pluie n'a cessé de tomber, tous les commandants de corps d'armée ont formellement condamné le képi comme coiffure de campagne.

Malheureusement, on se trouve en présence d'approvisionnements si considérables que l'on ne sait comment résoudre cette difficulté. D'autre part, les projets d'économie sont à l'ordre du jour.

Il serait nécessaire pourtant d'aviser, car les ateliers continuent à confectionner cette coiffure aussi disgracieuse qu'insuffisante quand elle a quelques mois de service.

LE CHIEN-SOLDAT.

Il vient d'être proposé à M. le ministre de la guerre d'ajouter aux colombiers militaires deux ou trois caniches par régiment. Ces animaux, bien dressés, serviraient à porter des dépêches en temps de guerre. Cette proposition est signée du doyen de nos écrivains cynégétiques, M. A. de la Rue, ex-inspecteur des forêts.

D'après le projet soumis au Parlement par le général Boulanger, voici quelle va être la solde nette et par jour, dans les différents grades et dans toutes les armes, corps ou service :

Maréchal de France, 79 fr. 50; général de division, 52 fr. 40; général de brigade, 34 fr. 90; colonel, 24 francs; lieutenant-colonel, 19 fr. 70; chef de bataillon, d'escadron ou major, 16 fr. 60; capitaine de 1^{re} classe, 10 francs; capitaine de 2^e classe, 9 francs; lieutenant de 1^{re} classe, 8 francs; lieutenant de 2^e classe, 7 fr. 50; sous-lieutenant, 7 francs; officier-élève, 6 fr. 50.

A L'ÉPICERIE CENTRALE, on vend le Sucre raffiné 0 fr. 50 c. le 1/2 kil.; — le Café Zanzibar grillé, 2 fr. le 1/2 kil.; — le Chocolat de la C^{ie} Coloniale, 2 fr. 20 le 1/2 kil. au lieu de 2 fr. 50; — la Chartreuse jaune du Couvent, le litre, 6 fr. 75 c.; — des Vins rouges du pays, garantis naturels, le litre, 0 fr. 40 c. — Envoi gratis sur demande du catalogue général.

bonheur, de triomphe, d'actions de grâce : Jésus était dans nos cœurs; et Jésus, c'est le ciel.

Il fallait plus que du talent pour chanter ainsi : il fallait la grande âme d'Olga.

J'étais transportée. Ardemment je serrais la main de ma mère. Comme dans ces moments, où Dieu nous visite, la pensée s'élance vers l'infini! Que devient alors la terre? Moins que rien. On l'oublie : l'âme a des ailes. Elle plane. Elle éprouve une jouissance délicieuse. C'est un avant-goût du Paradis.

Et puis, et puis, il faut redescendre. L'estase ne peut durer toujours; mais, de cette minute éblouissante, il reste encore de lumineux rayons qui éclairent le chemin et montrent le but.

Et voilà que, tout à coup, devant le Christ qui, les bras ouverts, nous regardait tous, surgit dans mon esprit une soudaine pensée. Délivrer mon père! Aller là-bas, jusqu'à Saint-Petersbourg; tomber à genoux devant le czar. Et là, pleurer, supplier, joindre et lever les mains en implorant, baiser même la poussière que foulent les pieds de notre mortel ennemi, m'abaisser, courber mon orgueil; mais arracher à son cœur un acte de clémence; puis, avec la grâce de mon père, obtenir aussi, par le retour dans la patrie, la guérison de ma mère.

Je ne sais quelle voix mystérieuse me disait, au fond de l'âme :

— N'hésite pas... En avant! Ne songe ni aux dangers ni à la fatigue... Marche! Marche!

Et, dès lors, cette pensée, s'emparant de toutes mes facultés, ne me quitta plus.

(A suivre.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

M. le comte de Maillé, député de Maine-et-Loire, a été nommé, par le 6^e bureau, membre de la 4^e commission d'initiative de la Chambre, avec M. Ranson.

Hier, entre deux et trois heures, le rouleau à vapeur s'est avancé lentement, mais sûrement, de la Croix-Verte, en suivant la ligne des ponts et les quais pour gagner la levée de Limoges.

Cette puissante machine a immédiatement fonctionné sur la chaussée nouvellement chargée d'une forte couche de macadam.

Peu de temps avant la fin de la journée, une rupture s'est produite dans les organes de la machine et le travail a été suspendu.

La levée de Limoges avait besoin d'un rechargement depuis longtemps, et la construction des tramways avait achevé de la rendre impraticable.

CONGRÈS DES JOURS GRAS

Le congrès des jours gras dans les lycées et collèges de garçons et de jeunes filles, et dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, a été fixé ainsi qu'il suit par M. le ministre pour toutes les académies :

Sortie : Lundi 8 mars, après la classe du soir.

Rentrée : Mercredi 10 mars, à midi.

Le dîner du Vin d'Anjou.

L'Union de l'Ouest publie la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur, Je viens vous demander l'hospitalité dans votre journal pour les quelques lignes suivantes :

« Lundi soir, dans les salons de Bréhan, à eu lieu le sixième dîner du « Vin d'Anjou », qui a réuni une cinquantaine de convives. Le dîner était présidé par M. Blavier, sénateur de Maine-et-Loire. Une intéressante soirée musicale et littéraire l'a suivi.

« M. Silvain, de la Comédie-Française, a récité plusieurs poésies qui ont eu le plus vif et le plus légitime succès. MM. Anthiome, professeur au Conservatoire; Lantelme, organiste; Pinguet et Soum, du Conservatoire, ont ensuite prêté leur brillant concours. Enfin un habile professeur de physique amusante, M. Duperré, a fourni la note gaie par ses tours d'une étonnante adresse.

« En somme, charmante soirée, qui laissera à tous les compatriotes angevins présents le meilleur souvenir.

« Au dessert, plusieurs toasts ont été portés; parmi eux, nous tenons à rappeler celui porté à M. Ackerman, de Saumur, qui avait aimablement offert un panier de vin d'Anjou, et le toast à M. Méaulle, l'artiste angevin bien connu, dont l'habile crayon avait décoré le Menu d'un très-charmant dessin.

« Je tiens à vous faire part, Monsieur le Rédacteur, du succès croissant de notre association amicale des Angevins, qui compte aujourd'hui 140 adhérents. Je saisis aussi cette occasion pour vous informer que les Angevins de passage à Paris seront les bienvenus à chacune de nos réunions.

« Le prochain dîner aura lieu le lundi 12 avril.

« Veuillez agréer, avec tous mes remerciements, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

« D^r A. GAUCHAS.

« Paris, 16 février 1886. »

Le compte rendu que publie le *Gil-Blas* nous donne plusieurs autres noms des convives : Le docteur Motet, médecin aliéniste; Bodinier, secrétaire de la Comédie-Française; Lelong, des Archives nationales; les docteurs Gauchas, Jégu, Mareau, Tannay, David d'Angers, Taluet, statuaire; les professeurs Anthiome, Lantelme, etc.

Le Menu, que veut bien nous envoyer M. Ch. Bodinier, dit l'Union de l'Ouest, est tout à fait artistique, dans la forme d'abord, et dans le fond. Il est imprimé sur papier gris clair, rappelant un peu l'ardoise. En tête, un croquis à la pointe, de Méaulle, montre une échappée de vue sur Angers, la statue

du roi René, le Château, la Cathédrale, la Tour Saint-Aubin, et les boulevards s'étendant dans la perspective. Mais l'artiste angevin s'est montré surtout dans la vignette qui sert de cadre : à senestre, on voit s'avancer l'enseigne de l'hôtellerie du « Vin d'Anjou », et sur le pas de la porte, devant une muraille de fûts gerbés, une gentille tavernière, accorte et pimpante, en son galant costume et sous la coiffe des Ponts-de-Cé, au-trement poétique que les tromblons modernes, montre de la main le logis où la table attend les convives.

SOUVENIR DE LA VISITE DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON A SAUMUR.

Le chroniqueur militaire du *Temps* rapporte, à propos de Saumur, cette plaisante anecdote :

Ces souvenirs de l'âge de vingt ans, rodant montades ou fanfaronnades, ont des immunités spéciales : la jeunesse fait tout excuser, et, si les soixante officiers, élèves d'une même promotion, n'ont pas tous été jugés dignes de franchir le mur et la barre fixe devant un public émerveillé, au dîner du soir les bouchons ont sauté avec un touchant et reconfortant ensemble! On riait d'autant plus fort qu'on y mettait moins de malice. Une seule personne faillit, un jour, se fâcher, et sa colère eût été redoutable, puisque cette personne susceptible n'était autre que le maréchal de Mac-Mahon, alors Président de la République.

Il était venu à Saumur, accompagné du ministre de la guerre et d'une suite nombreuse. Dans la cour d'honneur, les élèves et les professeurs, capitaines instructeurs, lieutenants d'instruction, sous-officiers et brigadiers, tout le personnel attendait l'entrée du Maréchal. Un appel du trompette de garde signale son arrivée : « Garde à vous! Sabre... main! » commande le colonel en roulant les r.

Et, d'un temps de galop, M. de Mac-Mahon essaie de franchir les quelques mètres qui le séparent encore du centre de la cour. Mais l'alezan qu'il monte, et qui a cependant été choisi parmi les chevaux pacifiques de l'École, se fâche sous l'éperon, se cabre, pointe à plusieurs reprises, tant et si bien que le Maréchal fut obligé, d'abord, de se cramponner au pommeau de la selle, ensuite de mettre pied à terre.

On avait souri dans les rangs; puis, réfléchissant que M. de Mac-Mahon avait, depuis longtemps, dépassé l'âge où l'on dompte les bêtes rétives, les railleurs s'étaient tus. Hélas! chaque fois que le Maréchal avançait de quelques pas, une folle gaieté s'emparait de nouveau des jeunes gens, officiers ou sous-officiers, et se manifestait par de tels éclats de fou-rire vainement comprimés, que le Maréchal, impatienté, finit par interpellier le commandant de l'École qui l'accompagnait : « Qu'ont-ils donc? » lui demanda-t-il brusquement. La situation était critique; ou comptait sur deux jours de congé qui, maintenant, devenaient improbables!

« Monsieur le Maréchal, répondit le général Z..., ce sont des enfants gâtés : ils se moquent de moi. »

Et, se retournant à demi, il fit voir à son interlocuteur que sa culotte blanche, à lui, général commandant l'École de Saumur, était ornée... par derrière, d'une vaste déchirure. En se hâtant, l'infortuné général avait fait craquer... sa ceinture!

Faut-il ajouter que M. de Mac-Mahon trouva la plaisanterie amusante, qu'il joignit ses sourires plus discrets aux manifestations trop bruyantes de l'assistance, et que l'École eut ses deux jours de congé? Quant à l'alezan, il fut débaptisé et reçut le nom de *Mac-Mahon*, qu'il n'a plus quitté jusqu'à sa mort.

« LES SPIRITES »

Nous lisons dans le *Patriote* :

« On se souvient du succès qu'obtint sur la scène de notre Grand-Théâtre les *Spirites*, de notre collaborateur, M. Henry Jagot. On nous annonce une prochaine reprise de cette joyeuse comédie. En attendant, elle vient de faire son apparition en librairie.

« Editée avec luxe par M. Dedoures, la comédie de M. Jagot forme une très-élegante brochure; la couverture a été dessinée avec beaucoup d'entrain et d'esprit par un artiste d'Angers, M. Tessier, le jeune peintre dont les œuvres sont déjà si remarquables.

« Les *Spirites* ne perdent rien à la lecture. Nous pensons donc que leur succès au

librairie égalera celui qu'ils obtinrent à la scène.
On trouve la brochure dans les principales librairies d'Angers, chez l'éditeur et au bureau du journal (le *Patriote*).
Malgré le soin tout particulier apporté par M. Dedouves dans l'exécution typographique de cet ouvrage, le prix n'en a été fixé qu'à un franc.

POITIERS.

Les médecins militaires ont procédé mercredi dernier, à l'Hôtel-de-Ville de Poitiers, à la vaccination de 221 personnes.

Une élection va avoir lieu dans les Deux-Sèvres, en remplacement de M. Ganne, député décédé.

Le candidat conservateur sera M. Taudière, de l'arrondissement de Parthenay, qui représentait à la Chambre M. Ganne.

M. Taudière, avocat, avait été candidat royaliste aux élections du 4 octobre. Il était arrivé en tête de la liste. Son talent de parole dans les réunions publiques avait été fort apprécié.

L'adversaire de M. Taudière, M. Garran de Balsan, républicain radical, n'a aucune sympathie dans le département.

Le succès de M. Taudière paraît presque certain.

PERSÉCUTION RELIGIEUSE

Nous lisons dans l'*Espérance du Peuple*, de Nantes :

« Nous n'avons tout-à-l'heure plus rien à envier aux diocèses voisins. Le nôtre est frappé à son tour. Le *Phare de la Loire* et le *Progrès* ont eu le soin de nous annoncer que M. Goblet, continuant l'œuvre commencée, venait de supprimer l'indemnité de 450 francs — à trente vicaires de paroisses.

Ce n'est vraisemblablement que le début d'une série bien plus considérable de suppressions.

Le *Phare de la Loire* approuve, bien entendu, M. Goblet. Ce sectaire, devenu ministre des hautes œuvres, lui semble parfaitement comprendre la liberté de conscience.

Nous pensions, nous, que cette liberté comportait le devoir de faire respecter les droits de la majorité.

Ce n'est point ainsi qu'on l'entend sous le régime républicain. La majorité doit s'incliner devant une infime minorité de sectaires et de libres-penseurs.

Tout est changé, nous vivons sous le régime de l'oppression des majorités.

La France est catholique, ses institutions pieuses, ses cathédrales, ses monuments, son histoire, ses gloires, son martyrologe même, en font un pays chrétien par excellence.

Cela n'est rien ; une secte composée de quelques milliers d'individus nous gouverne et nous opprime, et c'est au nom de la liberté qu'elle agit et rend ses décrets.

Et les ministres qui devraient protéger notre culte, que font-ils ?

Ils obéissent aveuglément au radicalisme.

Ils obéissent aux arrêtés des loges.

On nous dit que c'est contraints et forcés qu'ils agissent et l'on ajoute que c'est pour éviter de plus grandes persécutions qu'ils en pratiquent de petites.

N'est-ce pas écœurant de les voir s'effacer devant les émeutiers, s'humilier devant le radicalisme, afin d'avoir ses suffrages, afin d'assurer au pouvoir une existence qui devient de plus en plus problématique ?

Si nous étions républicains, nous tiendrions un langage bien différent de celui du *Phare de la Loire*. Nous réclamerions la liberté la plus large. Nous protesterions contre toute agression contre les catholiques, afin de leur prouver que la République est le régime qui nous divise le moins.

En traitant les catholiques en pros crits, qu'espère-t-on ?

Leur faire peur et les amener à une soumission forcée ?

Les convertir brutalement à la République ?

Les républicains se trompent, et nous nous en réjouissons, car désormais il est avéré par leur langage même que la République est inconciliable avec la religion.

M. Gambetta, en poussant le premier cri : *Le cléricalisme, voilà l'ennemi !* a commis une faute politique énorme.

Il a fermé au nez des catholiques la porte du régime républicain.

Faits divers.

LE GÉNÉRAL EN PARTIE FINE.

La *Gaulois* raconte cette anecdote amusante sur le général Carrey de Bellemare, commandant du 9^e corps :

Pendant qu'il commandait à Clermont-Ferrand, le général allait souvent, pendant la belle saison, faire des excursions avec sa famille et les officiers de son état-major.

Un jour, on vit arriver à Châtel-Guyon, petite ville très-calme et tout-à-fait dépourvue de distractions, un immense break attelé de quatre chevaux et rempli de monde : c'était le général et ses invités. Tous étaient en petit complet d'été et en chapeau de paille ; on ne pouvait donc deviner qu'ils appartenaient à l'armée.

Les baigneurs de Châtel-Guyon le devinèrent même si peu que le bruit se répandit aussitôt, parmi eux, que les nouveaux arrivants faisaient partie d'un cirque appelé à donner quelques représentations dans la ville. Informé de ce fait, le garde champêtre se précipita vers l'endroit où stationnait le break et, s'adressant au général comme au plus âgé de la bande, lui demanda s'il s'était muni d'une autorisation du maire.

On voit d'ici le quiproquo ; le général ne comprenait rien à ce qu'on lui demandait ; enfin, il finit par décliner ses titres. Mais le bon garde champêtre, nullement intimidé, riposta : « Qu'est-ce qui me

prouve, à moi, que vous êtes général ?
Si vous l'êtes, montrez-moi votre plaque. » On juge de l'hilarité.

BAPTISTE GOBLET, négociant, rue Nationale. Demandez le chocolat des RR. PP. de la Grande-Trappe, garanti de la plus exquise dureté.

DISSAY-SOUS-COURCILLON, Sarthe, le 20 juin 1885. Je vous autorise à publier la lettre suivante : Une femme de 65 ans, atteinte depuis plus de 20 ans de battements de cœur, ne s'est jamais trouvée tant soulagée que par vos Pilules suisses, qui, prises à l'avance, préviennent les battements de cœur, et prises au moment, les arrêtent aussitôt. Je puis affirmer que vos Pilules suisses sont un remède très-facile à prendre, agissant rapidement sur le sang et le purifiant, en purgeant légèrement et sans arrêter le travail. David ; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

Le meilleur placement de nos épargnes est celui qui, outre un revenu, assure un avenir sérieux.

A ce double point de vue, les actions du chemin de fer à voie étroite de Saumur à Fontevault et Saint-Florent, concédées par décret d'utilité publique avec subventions de l'Etat et des communes, sont recommandables. Elles donnent 5 0/0 d'intérêt pendant la période de construction et dès l'inauguration du réseau ; outre cet intérêt, le produit du trafic permettra de distribuer un dividende de 4 0/0, ce qui produira un revenu de 9 0/0 minimum.

On peut se procurer des actions au pair chez MM. veuve LAMBERT et FILS, banquiers, et LIENARD, banquier, à Saumur.

Théâtre de Saumur

Direction : J. BRETON.

Lundi 22 février 1886,

Les DRAGONS de VILLARS

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Lockroy et Cormon, musique de A. MAILLART.

Distribution :

Sylvain MM. Goffoël.
Belamy Dechesne.
Thibaut Ometz.
Le pasteur Vincent.
Rose Friquet M^{lle} De Vita.
Georgette Dulaurans.
Paysans, paysannes, réfugiés et dragons.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

LIVERANI

Le Roi des Chapeliers

Rue Saint-Jean, 15, Saumur.

On dira pourquoi la plus grande concurrence est le Chapeau LIVERANI.

constatant l'altération de sa physionomie. Ignorant que son père était rentré chez elle, elle se plaignit du vent qui avait brisé son bouquet, sans songer qu'elle-même venait de briser son père !

La perte d'un vase est réparable, comme celle de la servante infidèle que j'ai renvoyée, dit froidement Hardein ; mais il y a d'autres pertes, qui ne le sont pas !...

Qu'avez-vous perdu de plus, mon père ? lui demanda-t-elle.

Pour toute réponse, Hardein s'accouda pesamment sur la nappe et regarda Esther avec fixité.

Elle ne put supporter l'éclat de ce regard enflammé, et elle détourna la tête.

Le commandant toucha à peine aux mets qui lui étaient présentés. Avant le dessert, il se leva et sortit.

Il a la seconde vue, pensa Esther ; il sait tout, il va me tuer !... D'un autre côté, peut-être la servante lui a-t-elle défilé par quelque petit vol domestique !...

Mais le pistolet chargé demeurait sur la table d'Hardein, sans qu'il en fit usage. Esther n'entra pas dans la chambre de son père, sans regarder l'arme en frissonnant.

La cuisinière congédiée fut remplacée dans les vingt-quatre heures. Hardein considéra la remplaçante des pieds à la tête et lui dit froidement :

Je consens à vous prendre à mon service ;

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 13 février :

TEXTE : *Courrier de Paris*, par Pierre Véron. — *Trente ans de Paris*, par Alphonse Daudet. — Nos gravures : *L'Hiver*, allégorie par M. Reichen ; *Reentrée des troupes à Philippopolis* ; Les démonstrations guerrières à Athènes ; *L'Appel au passeur*, tableau de M. Minet ; Une exécution au Tonkin ; Port et oasis tunisiens. — *Revue anecdotique*, par Lorédan Larchey. — *Chronique musicale*, par Albert de Lasalle. — *Echecs*. — *Récréations de la famille*.

GRAVURES. — *L'Hiver*, allégorie par M. Reichen. — M. de Saint-Vallier. — *Affaires d'Orient*. — *Trente ans de Paris*. — *L'Appel au passeur*, tableau de M. Minet. — *Au Tonkin*. — Port et oasis tunisiens. — *Portrait de Claude Lorrain*. — *Echecs*. — *Rébus*.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUIVANT DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 49.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C^{ies} de l'Est, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

Anzin, le 25 octobre 1885.

A M. le directeur de la *Pharmacie Continentale*, 110, boulevard Haussmann, Paris. — Monsieur, avec une joie indicible je vous annonce que je suis débarrassé de ma bronchite chronique, qui avait duré 18 mois, grâce à une seule boîte de vos précieuses DRAGÉES RUSSES. Je vous supplie, dans l'intérêt des malades, de vouloir bien faire insérer cette attestation dans les principaux journaux de France et de l'Étranger. Merci mille fois. A vous de cœur : JULIEN HAUSSY, chef de service des Contributions indirectes, à Anzin (Nord).

P. S. — Au moins l'Huile de foie de morue créosotée ne me fera pas tomber toutes les dents ; j'étais condamné à en boire pendant trois hivers consécutifs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Indépendance du cœur

La jeune fille, rapidement descendue, constatait la perte du vase, réduit en mille éclats, et recueillait ses fleurs, en lançant ses imprécations habituelles :

— Maudit ouragan ! maudite Ventée !

— Mécontente de tout, toujours ! murmura le pauvre père, en jetant les yeux sur la table où Esther écrivait, quand la chute du vase l'avait fait courir au jardin. Une page commencée était là. Elle était adressée à la chère *Félicité*, dont Hardein croyait l'astre éclipsé depuis quelques mois. La lettre à laquelle Esther répondait gisait sur la même table, avec une enveloppe timbrée de Nantes, et portant pour adresse, non plus comme une précédente : A mademoiselle Pauline Collineau, combinaison qui n'avait pu se renouveler, mais à Madame veuve Jalay, qui n'était autre que la propre cuisinière du commandant Hardein.

Philippe lut la lettre qu'écrivait sa fille. Il pâlit affreusement ; mais, avec la présence d'esprit d'un homme qui a fait la guerre, il se leva

sans bruit et sortit de la chambre avant le retour de sa fille.

Rentré dans sa chambre, il détacha d'une panoplie un pistolet, qu'il chargea. Puis il le posa sur la cheminée, se demandant s'il ne voulait pas tuer Esther avant de se faire sauter la cervelle.

Mais, avant tout, il sonna, et la servante parut.

— Vous êtes bien la veuve Jalay ? lui demanda le commandant. Il n'y a pas d'autre veuve Jalay aux Sables-d'Olonne ?

Il avait la voix rauque et terrible ; mais pas un muscle de sa face ne bougeait.

— Il n'y a que moi ! répondit la servante effrayée.

— Vous avez abusé de ma confiance, je vous chasse.

Elle voulut réclamer ; mais il la foudroya d'un regard. Et elle sortit la tête basse, pour ne plus rentrer.

Informée de cette exécution sommaire, Esther, épouvantée aussi, surtout par ce mot d'*abus de confiance*, dont la signification ne lui échappait pas, n'osa se présenter chez Hardein et se contenta de régler le compte de la veuve et de vaquer, à sa place, aux apprêts du dîner.

Le commandant parut dans la salle à manger à l'heure ordinaire et, d'un air uni, il se mit à table ; mais il fut impossible à Esther de ne pas frémir, en

mais veillez sur vous ! Je vois tout, je sais tout chez moi. Je ne supporte pas l'ombre d'une infidélité !

Cet avis, donné en la présence d'Esther, semblait adressé à elle-même aussi bien qu'à la subalterne.

Le dépérissement du commandant data de ce jour et de cette heure. La vie automatique remplaça chez lui la vie intellectuelle. Il accomplissait les mouvements indispensables, disait les banalités requises par la vie sociale ; mais il demeurait coi le reste du temps. On ne pouvait toutefois surprendre en lui rien qui ne fût d'un bon père.

Les Collineau, le voyant dépérir, furent épouvantés aussi et cherchèrent à le faire parler. Mais ce fut en vain. Il répondait, en souriant amèrement : *J'ai vieilli !*

Il ne dormait plus ; il cessa bientôt de digérer. Ne pouvant plus avaler qu'un peu de lait, il tomba dans une prostration que de fréquents vomissements firent attribuer à un squirre. Le médecin lui ordonna l'usage de la glace. Mais, en même temps, une toux rauque et sans relâche pouvait faire croire à une phthisie galopante. Esther donnait à son père les soins prescrits ; mais il ne les réclamait plus jamais d'elle ; il sonnait la servante plutôt que d'appeler sa fille, quand il était pris d'étouffements.

(A suivre.)

HONORÉ DE BOURZELS.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

UNE MAISON
Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55,
Dont le rez-de-chaussée sert actuellement de salle de ventes.

S'adresser, pour traiter, à M. GUÉMINRAU, boulanger, rue du Portail-Louis, ou à M^e GAUTIER, notaire.

Étude de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault.

A AFFERMER
Café et Bal public
à Fontevault.
S'adresser audit notaire.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.
Le samedi 20 février 1886, à une heure du soir,
A Saumur, place de la Bilange,
D'une JUMENT, sous poil bai cerise, âgée de trois ans et demi, dépendant de la faillite de M. Emery Girard.
Au comptant, plus 5 0/0.

A VENDRE
A L'AMIABLE
Une vaste MAISON double
Avec nombreuses servitudes,
Située au Pont-Fouchar, sur la route.
Grand emplacement propre au commerce.
Pour tous renseignements, s'adresser à M. Paul TAYBAU, expert au Pont-Fouchar. (133)

Établissement d'Horticulture
JOUY DIT LAROSE
B. Baudrier Fils
Successeur
Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.
Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.
Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

PRIX UNIQUE **3 fr. 50** LE Mètre **VELOURS WINDSOR** LARGEUR **0 m. 60**
THE BRITISH VELVETEEN CO (MANCHESTER)
DÉPOT GÉNÉRAL : 38, Avenue de l'Opéra, 38, PARIS
Envoi Franco dans toute la France contre Remboursement depuis 25 Francs
Pour la vente en gros, s'adresser au Gérant. — Tous les Mandats doivent être adressés à M. SUTTON } 38, Avenue de l'Opéra. — Envoi d'échantillons franco sur demande.
Ce velours magnifique se distingue très difficilement du velours de soie de Lyon et coûte DIX fois moins cher. — Rapport direct de l'acheteur avec le fabricant.

A CÉDER
DE SUITE
MAGASIN
Situé rue Nationale, 33 et 35,
Composé de chaussures, rouennerie, mercerie et confection.
S'adresser à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (144)

A VENDRE
BEAU
Plant de Peupliers Suisses
10,000 environ.
De 2 et 3 ans, à 45 et 50 centimes.
S'adresser à M^{me} veuve BRESSIÈRE, au Préperreau, commune d'Allonnes.

A LOUER
Présentement ou pour la St-Jean,
Maison avec Jardin
Rue de Bordeaux, 45.

A VENDRE
PLUSIEURS
Maisons bourgeoises
AVEC JARDIN
Rue d'Alsace, Saumur.
S'adresser à M. GIRARD, expert, rue du Puits-Tribouillet, n° 5. (142)

200 mètres carrés d'excellente terre de jardin; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour.
S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

LIVRE-BARÈMES G. 1° Toutes indications faites; 2° Caisse d'épargne de 1 à 2,000 fr.; 3° Revenu 0/0 des Rentes, Obligations Ville de Paris, Chemins de fer, etc.; Renseignements divers. **Prix : 2 f. 50.** — S'adresser, à Saumur, à MM. ROBINE (rue Cendrière), BROU (Café de Paris), CROCHIN (rue de Poitiers) et Libraires. — M. PRIET (mairie) l'expédie franco 2 fr. 75. (115)

Offres et Demandes

ON demande, pour garder une propriété, un ménage sérieux. Appointements 3,000 fr. par an et bénéfices. S'adresser à M. LAFARGUE, 16, rue Montgolfier, Paris. Joindre un timbre pour la réponse.

M. V. COUÉ demande un jeune homme se destinant à la photographie.

ON DEMANDE une caissière ayant l'habitude de la vente au détail. S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON de Nouveautés demande un HOMME SÉRIeux, muni de très-bonnes références, comme garçon de magasin.
S'adresser à MM. MEXME frères, rue d'Orléans. (114)

ON DEMANDE un apprenti pour une bonne maison d'épicerie. S'adresser au bureau du journal.

M^{me} Hervé, ANCIENNE COUPEUSE des Magasins « A la Ville de Saumur », a l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de s'établir rue Saint-Jean, 6, Saumur. On trouvera chez elle toutes les nouveautés de saisons à des prix très-modérés. M^{me} Hervé fera tout ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. (81)

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux?
Envoyez franco par la poste **SIX francs** à M. PASQUIER, cimentier-rocailleur à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.
Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

A VENDRE
CROISÉES, PORTES et PLACARDS
de toutes grandeurs
S'adresser au bureau du journal.

INJECTION PEYRARD
Ex-Pharmacien à Alger
Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubébe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.
Rapport: Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons.
Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.
Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN.

A VENDRE
Une JUMENT, gris pommelé, âgée de 5 ans, taille 1^m 58, s'attelant et se montant.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le **Tapoca** de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.
Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Thés **CHOCOLAT** Vanille
Qualité supérieure
GUÉRIN-BOUTRON
PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.
THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

DENTS
SANS PALAIS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification — Prix modéré.
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 FÉVRIER 1886

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	82 10	82 15	Est	905	803 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	518 60	519
3 % amortissable	84 45	84 60	Paris-Lyon-Méditerranée	1265	1265	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	522	520	Est	385	385 25
3 % (nouveau)			Midi	1167 50	1161 25	— 1865, 4 %	527 50	527	Midi	385 25	386
4 1/2 %	106 90	107 20	Nord	1551 25	1552 50	— 1869, 3 %	407 50	408	Nord	398	396
4 1/2 % (nouveau)	109 70	109 75	Orléans	1365	1368 75	— 1871, 3 %	398	398	Orléans	387 50	387
Obligations du Trésor	511 50	510	Ouest	878 75	875	— 1875, 4 %	519 50	520 75	Ouest	385 50	385 50
Banque de France	4310	4275	Compagnie parisienne du Gaz	1530	1533 75	— 1876, 4 %	519 25	520	Paris-Lyon-Méditerranée	385	385
Société Générale	448 75	448 75	Canal de Suez	2180	2190	Bons de liquid. Ville de Paris	530	530	Paris-Bourbonnais	387 50	387
Comptoir d'escompte	980	980	C. gen. Transatlantique	482 50	482 50	Obligations communales 1879	464 50	464 75	Paris-Bourbonnais	387 50	387
Crédit Lyonnais	516 25	518 75	Russe 5 0/0 1870	98 50	98 25	Obligat. foncières 1879 3 %	459 75	459 75	Canal de Suez	590	590
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1340	1345				Obligat. foncières 1883 3 %	374	373 50			
Crédit mobilier	215	213 75									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		LIGNE DE L'ÉTAT																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR				
Heures	Minutes	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	
3 heures	8 minutes																	
6	55																	
9	13																	
1	25																	
3	32																	
7	15																	
10	36																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.				
3 heures	26 minutes																	
8	31																	
9	37																	
12	48																	
4	44																	
7	4																	
10	24																	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																		